Envoyé en préfecture le 16/09/2026
Reçu en préfecture le 16/09/2026
Publié le
ID : 022-200090124-20260914-2026D0039-DE

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE GOAS KOLL – TRAOU LONG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six le quatorze septembre à dix-huit heures trente, le Comité du SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION EN EAU POTABLE DE GOAS KOLL TRAOU LONG dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente de Plounévez-Moëdec.

Etaient présents : Mesdames LE ROUX Pascale, VIENNET Sylvie, SEGALEN Gwenaëlle et ALBERT Sylvie (suppléante de M. KERVERN Gaëtan) ; Messieurs LE JEUNE Yves, GARZUEL Alain, MEUDIC-CHAPELAIN Alan, GUEGAN Stéphane, LE GUEUZIEC Jean-Yves, PRIGENT Philippe, TIREL Maxime, LE MIGNOT Jean-François, DUBOIS Pascal, GUILLERM Gérard, SAUBAUX Cédric, LE CORRE Jean-Yves, PICHOURON Jean-Luc (suppléant de M. LE GALL Erwan), LE RAZER Grégoire (suppléant de Mme GOASDOUE Nadine), AUDOUARD Philippe (suppléant de M. COROLLER Jean-François), GUYOMARCH Romuald, PRIGENT Christian, CHARRIERE Aurélien et MONCOUQUT Pascal.

Étaient absents et excusés : Mesdames ALLAIN Sonia et FUSTEC Patricia ; Messieurs LE FOLL Arnaud, PRIGENT Anthony et SEUREAU Cédric.
Étaient absents : KERRIEN Paul, LE MARREC François et PRIGENT Jean-Paul.

Secrétaire de séance : LE GUEUZIEC Jean-Yves.

OBJET : *TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA FILIERE DE TRAITEMENT DE L'USINE DE TRAOU LONG.*

Monsieur le Président porte à la connaissance de l'Assemblée la proposition de l'exploitant SAUR pour l'amélioration de la filière de traitement de la station d'eau potable de Traou Long.

Il est proposé la mise en œuvre d'équipements sur la ligne d'injection de chaux pour fiabiliser le traitement. Il s'agit d'installer deux débitmètres (vers le Carboflux et la floculation).
L'opération est évaluée à 4 968,00 € H.T. au total.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres,

DECIDE la mise en œuvre des travaux de mise en œuvre de 2 débitmètres sur la ligne d'injection de chaux à la station d'eau potable de Traou Long.

DECIDE de confier ces travaux à l'entreprise SAUR pour un montant total de 4 968,00 € H.T.

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour engager toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à la réalisation de l'ensemble de l'opération.

Fait et délibéré le jour susdit,
Pour copie conforme,

Le Président,
Jean-Yves LE CORRE,

SYNDICAT MIXTE D'ADDUCTION EN EAU POTABLE de GOAS KOLL TRAOU LONG

Le Secrétaire de séance,
Jean-Yves LE GUEUZIEC,